

Processus électoral au Ministère de la Culture

A l'invitation de la DAG, une réunion ayant pour objet la validation du nouveau matériel de vote a eu lieu le **vendredi 19 janvier, à 16h30.**

Outre Sud Culture Solidaires, s'étaient déplacés les représentants de la CFDT, de la CGT et de l'UNSA qui représentait également la CFTC.

Ce sont donc des enveloppes multicolores et opaques qui garantiront le secret du vote. En prime, le ministre en personne adressera une lettre à tous les électeurs qui se termine ainsi : » Etant donné l'enjeu que revêt cette consultation, je ne doute pas que vous comprendrez cette décision [de report]. Je compte sur votre participation personnelle pour faire de ce referendum, à la veille d'importants rendez-vous électoraux nationaux, un moment fort de démocratie sociale pour notre ministère et ses agents ».

Voilà qui nous rappelle l'éditorial de notre dernier numéro de **Voix de Sud**. Le ministre qui appelle à la démocratie sociale, voilà qui a du panache. Prochainement, pourquoi pas la révolution sociale ?

A part ça, nous vous informons que la DAG n'a pas obtenu la prolongation du mandat des CHS de l'INRAP. Le recours à un décret en Conseil d'Etat n'est pas possible compte tenu des délais (et du plan de travail de cette noble institution). Cela ne devrait pas avoir d'incidences négatives dans la mesure où la CDIisation des agents a été déjà vu par un CTP de l'INRAP. Il n'y aura pas de CHS à l'INRAP pendant 3 mois (en cas de second tour). Quant au CTPM, pas de problème, puisque sa date de validité est jusqu'au 14 juin.

Pour plus de détail, nous vous renvoyons au nouveau projet de

circulaire «référendum » qui se substitue à l'ancienne. Voir
rubrique » référendum ».